

## ACCES

Dans la Maison de Santé au Centre Hospitalier de Bourg Saint Maurice.

## Partenariats

L'équipe peut être amenée, en accord avec la famille, à rencontrer différents professionnels qui s'occupent de l'enfant en lien avec :

- les médecins généralistes, pédiatres...
- les établissements scolaires (enseignant, médecin, psychologue...)
- les services sociaux (éducateurs, travailleurs sociaux...) de la ville (CCAS) ou du département
- la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)
- les services de la Protection Maternelle et Infantile ou du Centre Hospitalier (Pédiatrie, Neurologie...)
- les professionnels libéraux
- les établissements spécialisés...

## Cantons desservis par la structure

### Canton de BOURG SAINT MAURICE

Bourg Saint Maurice, Les Chapelles, Montvalezan, Sainte Foy en Tarentaise, Séez, Tignes, Val d'Isère, Villaroger

### Canton de AIME

Aime, Bellentre, la Côte d'Aime, Granier, Landry, Mâcot la Plagne, Montgirod, Peisey-Nancroix, Valezan



CHS DE LA SAVOIE


PÔLE DE PSYCHIATRIE  
DE L'ENFANT ET DE  
L'ADOLESCENT

**Centre Médico-Psychologique  
Centre Accueil Thérapeutique à  
Temps Partiel**

139, rue du Nantet  
BP 77

**73702 BOURG SAINT MAURICE  
CEDEX**

 **04.79.60.52.35**

 **04.79.00.67.22**

[www.chs-savoie.fr](http://www.chs-savoie.fr)

*Structure ouverte du lundi au vendredi*

Le CMP dépend du CHS DE LA SAVOIE

Chef du Pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent :

Dr Sabine SCHIEX

**Responsable de Service : Dr Sabine SCHIEX**

Cadre Supérieur de Santé : J-L. LAPERROU-



CHS DE LA SAVOIE

CHS DE LA SAVOIE  
BP 41126  
73011 CHAMBERY CEDEX  
04.79.60.30.30  
[www.chs-savoie.fr](http://www.chs-savoie.fr)

# Missions

## Le service public

**La mission de secteur** dans le cadre du service public hospitalier est d'assurer et de proposer la prévention et les soins des troubles psychologiques, psychiatriques ou du développement de l'enfant et de l'adolescent (de 0 à 18 ans).

L'ensemble des consultations et des soins est financé dans le cadre du budget Sécurité Sociale du C.H.S. de la Savoie et **ne nécessite aucun paiement direct des usagers.**

## Le Centre Médico Psychologique

**Le Centre Médico-Psychologique** (C.M.P.) est un lieu de soins pour les enfants et les adolescents de 0 à 18 ans.

Les parents, les familles et les jeunes peuvent venir consulter pour des motifs divers, en vue d'une évaluation clinique, notamment pour des :

- Troubles du sommeil, de l'alimentation, de l'adaptation (séparation, deuil...).
- Troubles du comportement (troubles oppositionnels et des conduites avec ou sans troubles affectifs associés).
- Troubles spécifiques du langage oral et écrit.
- Dyspraxie
- Retards de développement et retards mentaux
- Troubles Déficitaires de l'Attention avec ou sans Hyperactivité
- Troubles anxieux, phobies scolaires, troubles obsessionnels compulsifs, troubles de l'humeur (dépression, tentative de suicide)
- Troubles sévères de l'attachement
- Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA)
- Troubles délirants aigus ou chroniques.

A l'issue de cette évaluation initiale, seuls les enfants justifiant de soins en psychiatrie pourront bénéficier d'un suivi dans les structures du Pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent (Centre Médico-Psychologique, Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel ou Hôpital de Jour).

**Une première consultation** réunissant l'enfant et sa famille est assurée par le médecin psychiatre ou le psychologue.

Diverses prises en charge peuvent être proposées, associées ou non à un travail avec l'école et/ou un travail social :

- consultations ou suivis médicaux et/ou psychologiques
- entretiens familiaux
- prises en charge thérapeutiques groupales ou individuelles
- bilans et/ou rééducations.

## Le C.A.T.T.P.

**Le Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel** (C.A.T.T.P.) est un lieu de soins pour des enfants et des adolescents nécessitant une prise en charge spécifique (régulière et plus fréquente) sur indication du C.M.P.

# Personnel intervenant

|                                  |                    |
|----------------------------------|--------------------|
| <b>Docteur Catherine BARRAUD</b> | Psychiatre         |
| <b>Audrey HARY</b>               | Cadre de Santé     |
| <b>Catherine BORNRAGER</b>       | Psychologue        |
| <b>Didier SEIDEL</b>             | Psychologue        |
| <b>Linda EL RHAZI</b>            | Assistante sociale |
| <b>Michèle NAVILLOD</b>          | Psychomotricienne  |
| <b>Christelle MASSON</b>         | Orthophoniste      |
| <b>Murielle CHATELLET</b>        | Infirmière         |
| <b>Marion MULLER</b>             | Secrétaire médiale |